

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Hinsley, F.H., *Nationalism and the International System*, Dobbs Ferry (N.Y.), Oceana Publications, 1973, 192 p. bibl., index.

par Dimitri Kitsikis

Études internationales, vol. 6, n° 4, 1975, p. 572-573.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700617ar>

DOI: 10.7202/700617ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

d'une bonne érudition et les principaux aspects du problème du développement y sont abordés.

Paul GAGNÉ

*Département de philosophie,
Université du Québec, à Trois-Rivières*

HINSLEY, F.H., *Nationalism and the International System*, Dobbs Ferry (N.Y.), Oceana Publications, 1973, 192p., bibl., index.

F. H. Hinsley est professeur d'histoire des relations internationales. Sa qualité d'historien donne à la compréhension qu'il a du nationalisme, une dimension évolutionniste : toute communauté politique, pense-t-il, passe obligatoirement du pré-nationalisme au nationalisme. Logiquement, si l'évolution poursuit son cours, le nationalisme devrait un jour être dépassé. Mais le postnationalisme n'est une réalité établie nulle part encore.

L'objet du livre est fort clairement expliqué dans l'introduction : l'auteur, en tant qu'historien, a été frappé de la divergence de points de vue de ses collègues, quant à l'origine de la première guerre mondiale : en gros, il y voit deux écoles : celle qui croit que le nationalisme est la cause de la guerre de 1914-1918 et celle qui tient pour responsable de cette guerre, le conflit entre grandes puissances. Or, dit Hinsley, c'est l'historien diplomatique, moins familier avec le problème de l'idéologie nationaliste qui prétend que la cause de la guerre est le nationalisme ; et c'est l'historien du nationalisme, moins familier avec l'histoire diplomatique, qui rejette sur les grandes puissances en conflit, la cause de cette guerre. Vient donc l'histoire des relations internationales, dont l'auteur est spécialiste, pour nous présenter une étude comparée de l'influence réciproque de ces deux forces, à savoir du nationalisme et du système international. De la sorte, le livre constitue

aussi une justification de l'existence de cette discipline relativement récente qu'est l'histoire des relations internationales, qui va bien au-delà de la simple histoire diplomatique.

L'intention de l'auteur étant ainsi fort claire, le plan du livre est très simple. Première partie de l'étude comparative : le nationalisme ; deuxième partie : le système international ; conclusion : comparaison entre les deux forces.

Pour ce qui concerne le nationalisme, l'auteur constate fort justement, et contrairement à la plupart des auteurs anglo-saxons, que celui-ci n'est pas un simple état d'esprit, porté vers quelque chose d'une existence douteuse et condamnable appelée nation. Le nationalisme ne crée pas la nation mais est une idéologie qui donne la primauté à une réalité pré-existante qui est la nation. Le nationaliste fait ainsi un choix entre plusieurs réalités et décide de donner la primauté à la réalité-nation. Cette dernière n'existe donc pas seulement dans l'esprit des gens. Il s'agit d'une réalité objective, non d'un mythe.

De même, Hinsley, fait nettement la distinction entre nationalisme égalitaire et nationalisme chauvin et condamne la tendance de la plupart des spécialistes à confondre le nationalisme avec sa seule forme outrée : le chauvinisme. Enfin, ainsi que je l'ai dit précédemment, il voit la nation comme un corps en évolution, allant de l'enfance à l'âge adulte et non comme quelque chose de statique.

L'auteur du présent compte rendu ne peut que se réjouir en lisant ce livre, de constater que les thèses qu'il avait exposées - et qui furent critiquées par certains - dans son étude intitulée, « Le nationalisme » (*Études internationales*, Québec, septembre 1971) trouvent ici un appui vigoureux.

Pour ce qui est du système international, Hinsley voit évidemment une certaine similitude entre le système de la période 1815-

1830 et celui de la période actuelle : un concert de grandes puissances s'est reformé aujourd'hui comme à l'époque, afin de contrôler un certain équilibre international. Cette similitude n'a d'ailleurs échappé à personne et le congrès d'Helsinki de 1975 a été comparé au congrès de Vienne de 1815.

« *Should this be the outcome, history will in one sense have repeated itself* » (p. 171) dit l'auteur, écrivant en 1972, qui n'avait pas encore vu le congrès d'Helsinki. Il ajoute qu'en 1815-1830, les grandes puissances utilisèrent « the Concert to help them to avoid extreme policies and to collaborate in the face of common problems. Not the least of these problems, then as now, arose from the spread of nationalism beyond their own borders and the increase of disorder, and the fear of revolution, within their own societies » (p. 172).

Nous savons, bien sûr, que l'histoire ne se répète pas et qu'à côté de certains retours, il existe des éléments nouveaux qui font qu'en 1975, nous avons une société internationale bien différente de celle de 1815.

La bibliographie sélective à la fin du volume est concise et fort bonne. Dans l'ensemble donc, un bon livre, utile aux étudiants en histoire des relations internationales.

Dimitri KITSIKIS

*Département de science politique,
Université d'Ottawa*

JAMIESON, Stuart, *Industrial Relations in Canada* (2nd edition), Toronto, Macmillan, 1973, 156p.

Au cours du XX^e siècle, par suite du déclin de l'influence britannique, le Canada a été fortement marqué par les États-Unis tant sur le plan économique et culturel que sur le plan politique. Cette influence

ou ce « modèle » américain s'est aussi fait sentir sur le développement du syndicalisme ouvrier au Canada en dépit de certaines différences importantes entre les deux pays au caractère spécifique du Canada.

Dans son analyse de l'origine et de la croissance du mouvement ouvrier au Canada, le professeur Jamieson retrace d'abord brièvement l'influence britannique par suite de la situation coloniale canadienne, puis l'influence américaine par suite de la proximité des États-Unis et des échanges de plus en plus nombreux entre les deux pays. Cependant, cette influence américaine devait donner naissance à plusieurs reprises à un fort sentiment anti-américain et ainsi à la volonté de créer des syndicats purement canadiens.

En même temps, le syndicalisme canadien était marqué par de fortes divisions internes causées souvent par des différences économiques et politiques régionales et par des différences de conception du syndicalisme et de son action politique. Mais ces divergences multiples devaient finalement aboutir, au plan pancanadien, à un mouvement d'union qui a donné naissance à l'actuelle centrale C.T.C. fondée en 1956. Au Québec, par contre, des rivalités très fortes subsistent toujours entre les deux grandes centrales (C.S.N. et F.T.Q.) en dépit des « fronts communs » plus ou moins passagers.

S'attachant par la suite aux structures et aux politiques du mouvement ouvrier canadien, l'auteur se concentre avant tout sur les relations entre les syndicats canadiens et les exécutifs internationaux et entre les instances dirigeantes canadiennes et américaines. Ce qui pose tout le problème de la « canadianisation » des syndicats « internationaux » puisque les syndicats canadiens affiliés aux unions internationales sont soumis aux mêmes lois et règlements que les locaux américains et ne sont considérés trop souvent que comme des unités administratives et non pas comme des entités